

# Compte-rendu de la réunion au CCCA-BTP Le 24 mai 2012

## Ordre du jour :

- 1-La formation professionnelle continue (bilan 2011 et perspective)
- 2-La GPEC et l'évolution de certains métiers
- 3-Prévoyance santé (réouverture des négociations)
- 4-Accord séniors

# 1) Plans de formations des associations gestionnaires de CFA-BTP

En 2011 : 2 350 bénéficiaires pour un montant de 4 675k€ dont 1 577k€ de subvention CCCA. Le CCCA a formé 1129 salariés sans compter les bénéficiaires de l'accompagnement individualisé et les participants aux journées techniques, séminaires et groupe de travail. Remarque : pour le service animation les efforts sont insuffisants. Sur les 2 350 formations environ 50% sont proposées par le CCCA.

Un point est fait sur la formation des nouveaux formateurs (DAFFA), formation toujours nationale mais avec des parties régionales et une forte implication des directions locales. Le DAFFA (dispositif d'accueil et de formation de formateurs en alternance) est devenu un important levier de développement professionnel pour les formateurs mais aussi pour les équipes de direction. Ces modules régionaux pour les formateurs sont ouverts aux CDD,

Depuis 2011 et la réunion des 3 OPCA (faf sab/bât/tp) l'OPCA national refusait la prise en charge financière du dispositif, les entreprises de plus de 50 salariés ne bénéficiant plus des fonds mutualisés des moins de 50 salariés. Cela posait un très gros problème pour les associations gestionnaires et tous les dossiers étaient en attente de trouver une solution avec l'OPCA national.

C'est chose faite aujourd'hui une ligne budgétaire a été dégagée, et la prise en charge du DAFFA sera effective pour 2012.

Pour 2012 le nombre d'inscrits sera égal à 2011.

c'est une valeur ajoutée à ce dispositif.

Les formateurs représentent plus de 75% des salariés formés, viennent ensuite les personnels de direction pour plus de 11%, les personnels administratifs pour presque 7%, les CJE pour 3% ensuite les animateurs pour 2,6%.

Un point sur le PAPE subventionné à 100% par le CCCA. Celui-ci reconnaît que dans la période actuelle et la baisse des effectifs le PAPE aurait pu être une alternative pour éviter les ruptures de contrats. Pas assez d'anticipation des directions.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél.: (06) 64 84 52 18:

e-mail: syndicat@cgt-cfa.com site: http://cgt-cfa.com

#### SST

Le dispositif a été renforcé pour respecter la réglementation en vigueur et les prescriptions de l'INRS. Pour 2011, 179 formateurs ont participé à 20 sessions de formation SST organisées par le CCCA-BTP.

### Développement durable

Le dispositif FEE BÂT à destination des formateurs reste le dispositif privilégié du CCCA.

150 formateurs de CFA y participent chaque année depuis 4 ans.

Dans un même temps des actions spécifiques sur l'intégration de l'éducation du développement durables dans les parcours d'apprentissages sont mises en place par le CCCA.

70 formateurs y ont participé en 2011.

#### Les RPS

Actions permettant de gérer le stress et les situations difficiles avec les apprentis.

En 2011, 120 salariés ont participé à ces formations mises en place par le CCCA.

Ce dispositif a été renforcé pour 2012, avec des actions de sensibilisation à la prévention, RPS et aux postures managériales pour 2012, 148 salariés devraient participer à ces actions de formations.

Elles s'adressent également aux IRP et aux membres des CHSCT.

## **Les orientations 2013**

Axées principalement sur le développement des compétences pour les équipes de directions !! (pas pour les autres catégories de personnels qui devront se contenter d'actions obligatoires ou d'adaptation au poste de travail.)

Une attention particulière sera accordée aux équipes d'animation.

Les actions de développement des compétences seront consolidées pour les équipes d'accueil et administratives.

L'actualisation des compétences techniques, associées aux compétences pédagogiques, sera considérée en 2013 comme prioritaire.

Le CCCA envisage également de mettre en place des ateliers de réflexion, de mutualisation et de formalisation d'expériences.

## 2) <u>La GPEC</u>

Avec la mise en place de la régionalisation sont apparus des nouveaux emplois émergents, notamment dans la gestion comptabilité, les assistantes et secrétaires de direction et les responsables RH. IL s'agit pour les emplois cadres des attachées de direction, des responsables des ressources humaines et des gestionnaires.

Les fiches de postes sont dans le répertoire métiers- compétences.

Ces nouveaux emplois seront intégrés au budget normé.

#### SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél.: (06) 64 84 52 18:

e-mail: <a href="mailto:syndicat@cgt-cfa.com">syndicat@cgt-cfa.com</a> site: <a href="mailto:http://cgt-cfa.com">http://cgt-cfa.com</a>

D'ici 2 ou 3 ans le CCCA devrait avoir réalisé une analyse fine de l'ensemble des salariés du réseau (nombre, sexe, âge, échelons, postes ...). Cela sera possible car le logiciel de paye SAGE est utilisé partout et peut servir à recueillir toutes les informations utiles à la GPEC.

# 3) La mutuelle santé

Le CCCA accepte de rouvrir les négociations à la demande des organisations syndicales, les dossiers envoyés pour la négo se découpent en deux parties :

La dernière proposition du CCCA appelée V10, et la proposition faite par PROBTP à la CGT des CFA. Cette dernière proposition reprenait l'option 1 de la V10 comme option de base et l'option 2 de la V 10 devenait l'option 1.

Le CCCA ne nous fait pas de proposition de taux de prise en charge pour le moment mais il ressort de la discussion que le CCCA a décidé d'un montant à allouer. Celui-ci restera le même et c'est donc le taux qui évoluera en fonction du tarif. Ils nous rappellent qu'à la négo du 28 juin il faudra prendre une décision. Les OS demandent à être informées de leur proposition de taux de prise en charge bien avant cette date afin d'avoir suffisamment de temps pour consulter leurs bases.

Sur la dernière proposition du CCCA la proposition de taux de prise en charge était de 40% pour le CCCA. Les OS demandaient 60% pour le CCCA et 40% pour le salarié.

# 4) Suivi de l'Accord Séniors.

Pas de « remontées » des associations !

Cette réunion était une simple réunion d'informations, l'ordre du jour ne prêtait pas à la négociation.

De plus en plus souvent nos rendez vous avec le CCCA sont exclusivement des réunions d'informations. Seule la réunion du 28 juin se prêtera à la négociation avec le statut des étam et la mutuelle de réseau. Dés maintenant nous devons définir nos priorités en matière de statut et de mutuelle. En ce qui concerne les salaires nous aurons besoin d'une très large mobilisation de nos élus pour mobiliser les salariés si nous voulons décrocher un rattrapage de notre pouvoir d'achat sur les 3 dernières années.

Une dernière info, le CCCA nous a annoncé que le 28 juin deux secrétaires généraux d'associations participeront à la négociation.

Françoise et Nelly

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél. : (06) 64 84 52 18:

e-mail: <a href="mailto:syndicat@cgt-cfa.com">syndicat@cgt-cfa.com</a> site: <a href="mailto:http://cgt-cfa.com">http://cgt-cfa.com</a>